



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 17

Votants : 19 (dont 2 procurations)

N° 3

OBJET :

**PETITE ENFANCE
ENFANCE**

**MULTI-ACCUEIL
ACCUEIL DE
LOISIRS**

**DEMANDES DE
SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT
AUPRÈS DE LA
CAISSE
D'ALLOCATIONS
FAMILIALES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

- 8 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le :

- 8 JUIL. 2021

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET – J. KUCHNA – N. COULANGE – M. MARIEN – JM. GERMANANGUE – M. MORGAND – B. AGUIAR – JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. SEROR – T. WIRTH – T. LAPLACE – S. THOMAS-MOLLON – JD. BARRAUD – R. DEJEAN – C. DUMONT – S. BRUNO – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Christine MAGNAUD à M. Romain DEJEAN – Mme Christine BOUARD à M. Bernard AGUIAR.

Absents excusés :

Mmes et MM. Frédéric AGUILERA – JS. LALOY - C. BARDOT - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. CHAMOIX-BOUILLON - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - L. DUFRAISE - O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES - A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, notamment la compétence « Enfance-Jeunesse »,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation et rénovation dans les structures « petite enfance-enfance »,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales accompagne financièrement les travaux de réhabilitation et les acquisitions de mobiliers et de matériels, des établissements d'accueil des jeunes enfants et des accueils de loisirs sans hébergement, en subventionnant les projets avec un taux d'intervention variant de 40 % à 80 %,

Considérant que le multi-accueil « L'Îlot Calin » situé en quartier prioritaire politique de la ville dispose d'une aire de jeux extérieure nécessitant une réfection et une mise en conformité afin de garantir une sécurité optimale aux enfants accueillis,

Considérant que la réfection de l'aire de jeux s'inscrira dans la démarche « Ecolo crèche » avec l'utilisation de matériaux naturels,

Considérant que l'équipe de direction de l'accueil de loisirs sans hébergement situé sur la commune de Saint Germain des Fossés, souhaite aménager un espace lecture à destination des enfants,

Considérant les estimations de ces deux projets d'investissement,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à solliciter au nom de la Communauté d'Agglomération, des subventions d'investissement auprès du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales pour les deux projets suivants :
 - o **76 800 €** pour le projet de réhabilitation de l'aire de jeux extérieure du multi-accueil « L'Îlot Calin » représentant 80% du montant des travaux estimé à 96 000 € HT,
 - o **840 €** pour le projet de création d'un espace de lecture sur l'accueil de loisirs de Saint Germain des Fossés représentant 80% du montant d'acquisition de mobiliers estimé à 1060,27 € HT,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- adopte ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 1^{er} juillet 2021.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché
La 1^{ère} Vice-Présidente,



Elisabeth CUISSET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 JUILLET 2021

Objet de l'acte : - PETITE ENFANCE - ENFANCE - MULTI-ACCUEIL - ACCUEIL DE LOISIRS
- DEMANDES DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

.....

Date de décision: 01/07/2021

Date de réception de l'accusé 08/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 01JUIL2021_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210701-01JUIL2021_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes

Enseignement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20210701-01JUIL2021_3-DE-1-1_1.pdf)